



Comen faire pour obtenir ma nationalite francaise

Par Visiteur

Je suis atmane fattouma nee en algerie mon pere est nee presume 1885 en algeri il ete homme de guerre en france il a ete le 5eme tiralleure algerien.il a eu sa nationalite francaise en 1945

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Est ce qu'actuellement vous vivez en France?
A quel moment avez vous perdu votre nationalité française?
Avez vous gardé des liens avec la France?

Cordialement

Par Visiteur

Je suis algerienne vivais en algeri de nationalite algerienne.jai jamais eu la nationalite francaise.il juste mon pere qui e ne presume 1885 qui a eu la nationalite francaise 1945.je vous demande est ce que est possible davoire toute la documentation qui preuve ca .
lui il ete homme de guerre pour la france.prisonier en allemagne,il a ete engage 1905.....il a ete le 5eme tiralleure algerien.....

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Le souci est que vous ne pouvez acquérir la nationalité française qu'en raison de votre résidence en France.
En effet, le fait que votre père ait combattu dans l'armée française ne vous donne nullement accès à la nationalité française non seulement parce que cette disposition n'est en faveur que de votre mère et d'autre part parce qu'il aurait fallu que vous ayez gardé avec la France des liens.

Bien cordialement

Par Visiteur

Salut,

il ya mon frere ne en algeri de nationalite algerienne mort 2009.il a pu avoir sa nationalite bien dommage il ma parler comment il obtenu les archive come (ex extrait de naissance)et le document qui parlait ou prouve son travaille qui a fait pour la france.

merci

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je n'ai pas compris.

Votre frère a obtenu la nationalité française du fait de votre père?

cordialement